

-----  
 Nombre de Membres :  
 En exercice ----- 15  
 Présents ----- 10  
 -----  
 Convocation en date du  
 06/12/2021.  
 -----

L'an deux mil vingt-et-un le quatorze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de La Chapelle-d'Angillon, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DAUTIN, premier adjoint, en l'absence du maire empêché.

Étaient présents Messieurs et Mesdames, DAUTIN Bernard, COUSTENOBLE Régis, FERBER Claude, NICOLE Sébastien, HÉRAUD Pierre, DESCAMPS Denis, DOISNE Amandine, JUTIN Elisabeth, RAMAUGÉ Guylène et BONTET Christophe formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés Messieurs COULON Joël, POULAIN Jean-François, HERSE Jean-Claude (pouvoir donné à Monsieur Bernard DAUTIN), SOULAT Jean-Marc et Madame CORNUEL Lise (pouvoir donné à Madame Elisabeth JUTIN).

Madame RAMAUGÉ Guylène a été choisie comme secrétaire.

**N° 21-12-69 : TARIFS COMMUNAUX 2022**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les tarifs communaux qui seront appliqués en 2022. Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, Monsieur l'adjoint au maire propose de ne pas augmenter ces tarifs pour 2022.

Après échange de vues, le Conseil Municipal décide de :

- de modifier certains des tarifs communaux avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour éviter une forte hausse en 2023,
- de fixer les tarifs ainsi qu'il suit :

**UTILISATION SALLE MUNICIPALE**

	particuliers et associations	réunion	manifestation	manifestation
			1 jour	2 jours consécutifs
Grande salle seule	<b>Chapellois</b>	41,00 €	184,00 €	275,00 €
	<b>Extérieurs</b>	133,00 €	235,00 €	408,00 €
Grande salle avec cuisine et vaisselle	<b>Chapellois</b>		337,00 €	479,00 €
	<b>Extérieurs</b>		388,00 €	581,00 €
Petite salle seule	<b>Chapellois</b>	20,00 €	82,00 €	122,00 €
	<b>Extérieurs</b>	61,00 €	102,00 €	153,00 €
Petite salle avec cuisine et vaisselle	<b>Chapellois</b>		184,00 €	275,00 €
	<b>Extérieurs</b>		204,00 €	306,00 €
Cérémonie obsèques civiles		100,00 €		
Séance de musique-gym tonic et douce		7,00 €		

**CIMETIÈRE**

Concession perpétuelle de bordure (le m <sup>2</sup> )	111,00 €
Concession perpétuelle de carré (le m <sup>2</sup> )	93,00 €
Droit de réouverture de concession	22,50 €
Cave-urne	1 144,00 €

### **PLAN d'EAU**

#### Carte de pêche

* annuelle - tous utilisateurs	40,00 €
* hebdomadaire - tous utilisateurs	20,00 €
* journalière - tous utilisateurs	7,50 €

#### Barque

* saison	41,00 €
* journée	6,50 €

### **DROIT DE PLACE**

Camion outillage	96,00 €
Camion pizza sans électricité	10,00 €
Camion pizza avec électricité	13,00 €
Autre camion	36,00 €
Autre commerçant non sédentaire (primeur, boucher, etc.) forfait mensuel	5,00 €

### **EAU**

Abonnement annuel	80,00 €
Prix du mètre cube d'eau de 0 à 200 m <sup>3</sup>	1,15 €
de 201 à 500 m <sup>3</sup>	0,95 €
501 m <sup>3</sup> et plus	0,65 €
Redevance déversement eaux usées (non collectif - le m <sup>3</sup> d'eau consommée)	0,42 €
Etalonnage compteur eau	82,00 €

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Abonnement annuel	80,00 €
Redevance assainissement collectif (le m <sup>3</sup> d'eau consommée)	3,10 €

### **PARTICIPATION FINANCIÈRE AU BRANCHEMENT**

Construction existante pourvue d'un dispositif d'assainissement	850,00 €
Construction neuve ou non pourvue d'un dispositif d'assainissement individuel (coût du branchement : 1 500,00 € + raccordement : 850,00 €)	2 350,00 €

### **PHOTOCOPIE MONOCHROME**

Format A4 recto	0,20 €
Format A4 recto-verso	0,30 €
Format A3 recto	0,40 €
Format A3 recto-verso	0,60 €

### **PHOTOCOPIE COULEUR**

Format A4 recto	0,40 €
Format A4 recto-verso	0,60 €
Format A3 recto	0,80 €
Format A3 recto-verso	1,20 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,  
Pour expédition certifiée conforme au registre,  
Bernard DAUTIN, maire-adjoint.